

2 février : Alco (12h-14h)

Toutes et tous mobilisé.es pour le travail social et médico-social et en faveur du Ségur pour tous!



La FSU a été reçue ce lundi 30 janvier par l'exécutif, la DGA-RH, DGA-SD et DGA-DETIE dans le cadre du préavis de grève en faveur du travail social et médico-social et de la journée de mobilisation du 2 février 2023.

Depuis les premières mobilisations de décembre 2021 notre organisation syndicale et le syndicat SUD Collectivités Territoriales du conseil départemental ont avons défendu porté localement comme nationalement la question de la reconnaissance du travail social et médico-social et de ses acteurs. Au-delà de la revalorisation des carrières et le du dégel du point d'indice, de la nécessité d'organiser des concours et de mieux reconnaître les métiers ou encore de la création d'un cadre d'emploi pour les assistants familiaux, nous exigeons notamment du Gouvernement l'octroi du CTI de 49 points d'indice à l'ensemble des agent-es de la communauté du travail social et médico-social de la Fonction Publique Territoriale incluant les personnels administratifs et techniques, et ce à l'instar de la Fonction Publique Hospitalière.

Par cette action, nous interpellons aussi une nouvelle fois le département de l'Hérault afin de permettre :

- La revalorisation du complément indemnitaire versé aux agents ne pouvant prétendre au CTI afin de prendre en compte la réalité des missions et la proximité avec le public
- Une réévaluation du RIFSEEP pour le secteur social et médico-social afin de répondre aux difficultés de recrutement

L'ouverture d'un véritable dialogue paritaire sur l'organisation des services afin de permettre le décloisonnement des missions et la reprise d'un travail pluridisciplinaire d'accompagnement global des personnes.

Nous avons pu échanger sur presque deux heures de temps sur un certain nombre de sujets qui impactent négativement ce secteur : le déficit parfois criant de moyens à la DGA-SD, alors que depuis la réorganisation de 2018 la collectivité a créé pas loin de 300 postes, le manque de place en hébergement et les difficultés liées aux accompagnements des familles comme des mineurs, le manque d'attractivité des métiers du social et médico-social, le trop faible nombre de concours qui freine les carrières des agent.es, le manque de reconnaissance des diplômes du travail social, la trop faible considération des agent.es contractuel.les dans la collectivité, les poids de charges et les arbitrages à venir sur les créations de postes à la DGA-SD, la situation spécifique des assistants familiaux, les missions des agents du PPI de la DETIE et enfin les problématiques liées à la mise en place du RIFSEEP et du premier arbitrage du Ségur. (Cf notre publication du 23 décembre sur www.snuter34fsu.fr)

Les prises de paroles prévues ce jeudi entre 12h00 et 14h00 lors de la mobilisation rendront compte de ces échanges, de la situation des services de la solidarité comme de celle du secteur associatif.

TOUTES et TOUS MOBILISE.ES EN FAVEUR DU TRAVAIL SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL LE JEUDI 2 FEVRIER 12h00 – 14h00 SUR LE PARVIS D'ALCO.



2 04 67 67 65 68 - M cotesud34@herault.fr

Si nombre d'agent.es pensent comme légitime de percevoir le Ségur, il faut rappeler qu'il est aussi le résultat de mobilisations lancées notamment par le secteur associatif du travail social et médico-social et construites patiemment par les syndicats SUD et FSU du département de l'Hérault. Quelques rappels:

7 décembre 2022 : 1^{er} mobilisation nationale du travail social et médicosocial lancée par le secteur associatif.

11 janvier et 1er février 2022 : deuxième et troisième mobilisation nationale des travailleurs sociaux et médico -sociaux.

18 février 2022 : Annonce de la création d'un Ségur du travail social et médico-social par J. Castex, 1er Ministre par le versement d'un Complément de traitement Indiciaire (CTI) de 49 points d'indice.

28 avril 2022 : 1er décret du Ségur du travail social et médico-social.

31 Mai 2022 : 1ère Mobilisation au Conseil départemental de l'Hérault pour un Ségur pour toutes et tous à l'initiative des syndicats SUD et FSU avec grève et rassemblement sur le parvis d'Alco. Une délégation est reçue et tente de convaincre de la légitimité d'ouvrir le Ségur.

16 juin 2022 : le CD34 annonce une ouverture du Ségur.

4 août 2022 : les syndicats SUD et FSU transmettent au Président une proposition de périmètre élargie du Ségur.

16 août 2022 : la loi de finance rectificative confirme le périmètre restreint du Ségur sous la forme d'un CTI.

30 novembre 2022 : décret rectificatif du Ségur.

23 décembre 2022 : les syndicats SUD et FSU publient le 1er arbitrage Ségur au agent.es du départemental de l'Hérault.

29 décembre 2022 : courrier SUD et FSU d'interpellation de l'exécutif et des DGA concernées sur les incohérences liées au 1^{er} arbitrage Ségur.

17 et 24 janvier 2023 : interpellation de la DGA-RH et du DGS sur les incohérences du Ségur

24 janvier 2023 : dépôt d'un préavis de grève pour la journée de mobilisation nationale du travail social et médico-social et du Ségur pour tous du 2 février 2023.

30 janvier 2023 : rencontre avec l'exécutif, la DGA-RH, la DGA-SD et la DGA-DFTIF